

BAC PRO

TRAVAUX PUBLICS



EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire de ce diplôme est technicien sur un chantier. Il travaille au service de la production dans une entreprise de travaux publics : construction de routes, terrassements, canalisations, construction d'ouvrages d'art (ponts, barrages, tunnels).

Ses compétences s'étendent de l'organisation à l'encadrement et à la gestion. Il collabore au bon déroulement du chantier jusqu'à sa remise au client : préparation technique, définition des tâches, de leur temps de réalisation, de leur ordre d'exécution.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Participer au pilotage des travaux.
- Gérer et coordonner l'intervention des sous-traitants.
- Assurer le suivi et la gestion de chantier.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Chef de chantier.
- Conducteur de travaux.
- Dessinateur-projeteur.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une 2^{de} de Baccalauréat professionnel Travaux public ou d'un CAP du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 20 semaines en centre de formation réparties en 5 périodes de 2 à 7 semaines. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1470h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37385

Date d'enregistrement de la certification : 27/02/2023



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Emile Combes – 17800 PONS

Tel : 05.46.91.86.45

Contact : Mme RABAUD Kathy - M. LAFFITTE Frédéric, animateurs pédagogiques

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Travaux publics.
- BTS Conseils et commercialisation de solutions techniques spécialité vente de matériaux de bâtiment.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7849€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 91,67 %
- Taux d'insertion : 49,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 51,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

